

CHARTRE de La Résidence

Nous collaboratrices et collaborateurs de La Résidence défendons nos valeurs professionnelles et nous nous engageons à :

1. **ACCUEILLIR** chaleureusement chaque personne qui entre en contact avec notre institution .
2. **RESPECTER** chaque personne, ses biens, ses valeurs, sa dignité, son intimité, sa liberté et ses choix selon ses convictions personnelles dans le respect des règles communautaires.
3. **FOURNIR** des prestations de qualité avec compétence et efficacité, dans un esprit d'humilité et d'humanité.
4. **COLLABORER** dans un esprit d'équipe avec toute personne en lien avec l'institution.
5. **COMMUNIQUER** et être à l'écoute en privilégiant le dialogue, l'empathie, l'échange, la disponibilité tout en offrant la transparence et une large circulation de l'information.
6. **ACCOMPAGNER** et prendre soin des personnes et de leurs proches, veiller à leur confort et réconfort dans la dignité et le respect tout au long de leur séjour.
7. **ENCOURAGER et FAVORISER** l'autonomie et la confiance des personnes en appliquant les principes de « l'Humain au quotidien » par la valorisation individuelle.
8. **AMELIORER** sans cesse nos prestations à tous les niveaux en nous adaptant aux besoins des personnes accueillies, au moyen de la formation professionnelle continue et du suivi constant de l'évolution professionnelle.
9. **PROMOUVOIR**, valoriser et faire reconnaître toutes les spécificités de nos divers métiers au service de la personne âgée.
10. **DEFENDRE et PROTEGER** la personne âgée comme entité à part entière de notre société.